



Lettre aux chefs de service

Madame, Monsieur,

Vous ne pouvez ignorer les « pistes de réflexion » transmises par le Directeur général dans le cadre de Cap 2022.

Il va sans dire que ces pistes sont recommandées, voire initiées par notre ministre de tutelle.

Nous prenons la peine de vous rappeler ici ces réflexions menant à la destruction des services :

- Simplification et réduction des coûts des réseaux de recouvrement (douanes DGFIP, URSSAF) - Qui va être choisi selon vous ?
- Poursuite de la réduction du numéraire dans les caisses de la DGFIP- Faciliter la fermeture des sites recevant du public.
- Poursuite de la réduction du maillage territorial – Vers une zéro présence DGFIP ?
- Attitude davantage proactive sur les Maisons de Service Au Public (rejoint le point précédent : pas nécessaire que la DGFIP soit représentée par un agent DGFIP).
- Sortie de la sphère HLM : plus qu'une option.
- Expérimentation d'agences comptables hospitalières et dans les collectivités importantes et volontaires (principe acté). Sans commentaires.
- Réflexion sur le devenir des SIP dans le cadre de la suppression programmée de la TH et de la mise en œuvre du PAS. Même si ce dernier est une usine à gaz qui créera plus de travail qu'avant !
- Faut-il maintenir toutes les formes d'accueil du public ? La réponse est dans la question ! Sans accueil DGFIP physique, quelle nécessité d'avoir des agents DGFIP pour répondre au téléphone ou aux autres contacts (mèls, e-contacts, etc.) ?
- Faut-il accentuer la politique de data mining en matière de programmation du contrôle fiscal ? Quelle nécessité de maintenir le pôle de contrôle expertise ?
- Accélérer la mise en place des SFACT (services facturiers).
- Faut-il supprimer la responsabilité du comptable ? La réponse est aussi dans la question !
- Quid du rôle des préfets sur la gestion des personnels des services déconcentrés de l'Etat ?

Toutes ces « questions » trouveront leurs réponses en mai (reportées d'avril à mai). C'est la programmation de la fin de la DGFIP et personne n'y échappera, qu'il soit agent ou chef de service, comptable ou non comptable.

De restructurations en fusions, regroupements, régionalisations, privatisations, tous, nous aurons à subir des changements géographiques (mutation forcée) ou de métiers (passerelle vers d'autres administrations) voire départs « volontaires » (pas pour les plus anciens au contraire).

Conscients du danger pour tout le personnel de la DGFIP et aussi de l'atteinte au service public républicain qui deviendra à terme un service « public » à l'anglo-saxonne, **les syndicats nationaux réunis en intersyndicale** ont décidé d'appeler à la mobilisation de tous et appellent à des actions avec 4 temps forts :

- Le 26 avril : alerte sur conditions de travail avec rassemblement sur la pause méridienne, interpellation des directions locales, information aux usagers, etc.
- **Le 3 mai ; journée de grève nationale DGFIP morte.**
- Le 15 mai : fin de la campagne IR, communication aux usagers, élus locaux etc.
- Le 17 mai : alerte sur les missions et l'emploi.

Des départements sont déjà entrés en action.

Pour notre part, l'intersyndicale locale a communiqué auprès de la presse le 18 avril : article de La dépêche le 20 avril, et entend mobiliser fortement pour la journée de grève du 3 mai en demandant aux agents de se réunir devant les CDFIP Albasud ou Moissac pour décider des suites à donner : blocage de sites à des dates déterminées (fin de campagne) avec participation financière des non-grévistes, ou grève reconductible, ou AG pendant les horaires variables et distribution de tracts au public...

Rien n'est écarté !

L'intersyndicale vous interpelle pour que vous participiez à la grève du 3 mai prochain : l'avenir de la DGFIP, l'avenir des agents, votre avenir en dépend !

Ne pas faire grève c'est accepter ce plan de destruction !

Nous avons besoin de montrer que **tous** les fonctionnaires de la DGFIP se sentent concernés par ce plan destructeur, concernés par les suppressions d'emplois, concernés par la disparition du service public.

Votre participation à ce mouvement est essentielle et ne pourra être différée : après, il sera trop tard !

Stéphane Rambeaud

Jean-Michel Wiscart

Eric Staropoli

Jean-Luc
Delagnes

Solidaires Finances
Publiques

FO DGFIP

CGT Finances
Publiques

CFDT Finances
Publiques